
NOTICE

SUR LE GENRE *Anacolus*, ET DESCRIPTION DE TROIS
ESPÈCES NOUVELLES.

Par M. LUCIEN BUQUET.

(Séance du 5 août 1840.)

Le genre *Anacolus*, créé par Latreille, puis caractérisé par MM. Lepelletier et Serville dans le X^e volume de l'*Encyclopédie méthodique*, a été pour M. Ménétrés l'objet d'une étude particulière, qui l'a amené à publier, en 1839, une monographie (*Mémoires de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg*, vi^e série, Sc. math., phys. et nat., t. v, II^e partie, Sc. nat.), dans laquelle se trouvent décrites huit espèces qu'il a cru devoir ranger en trois groupes.

La première division renferme les espèces dont le corselet, presque carré, à bord latéral armé de chaque côté d'une épine, se rétrécit ensuite dans toute sa moitié postérieure, et dont les élytres sont très courtes, triangulaires et pointues. Elle comprend les deux espèces suivantes :

Anacolus lugubris (1), LEPELL. et SERV., *Ency. méthod.*,
t. x, p. 200.

Anacolus bimaculatus, MÉNÉTRIÉS. Bulletin scientifique de
l'Académie des sciences, t. iv, n^o 9.

La seconde division comprend les espèces à corselet à peu

(1) Cette espèce doit être rapportée à l'*A. niger*. Dej., Cat.

près semblable, mais dont les élytres, beaucoup plus longues que chez les précédentes, larges, convexes, parallèles jusqu'à la moitié, se rétrécissent ensuite, et se terminent en pointe arrondie; les espèces comprises dans ce groupe sont au nombre de quatre, savoir :

Anacolus sanguineus (1), Encyclopédie, t. x, p. 200.

Anacolus lividus (2), MÉNÉTRIÉS, Bulletin de l'Académie des sciences, t. iv, p. 9.

Anacolus præustus, Perty, Delect. animal. articulat., fasc. II, p. 87, tab. 17, fig. 8.

Anacolus nigricollis, MÉNÉTRIÉS, Bulletin de l'Académie des sciences, t. iv, p. 10.

Enfin, la troisième division contient les espèces à corselet plus large que long, pubescent, à surface irrégulière, à échancrure latérale moins profonde, et dont les élytres, allongées et aplaties, sont légèrement terminées en pointe; elle comprend les deux espèces ci-après :

Anacolus quadrimaculatus (3), GORY, Mag. de Zool. de GUÉRIN, année 1832, pl. 31.

Anacolus quadrinotatus, MÉNÉTRIÉS, Bulletin de l'Académie des sciences, t. iv, p. 10.

Je ne saurais être d'un autre avis que M. Ménériés à l'é-

(1) Cette espèce est la même que l'*A. sanguineus*, Dej., Cat.

(2) Elle doit être rapportée à l'*A. testaceus*, Dej. Je possède une variété de cette espèce qui a au milieu de chaque élytre, non loin de la bordure, une tache noire et ovale.

(3) C'est sur cette espèce que M. Dejean a établi le genre *Myzomorphus* de son catalogue.

gard de ces divisions ; comme lui j'ai trouvé une grande variété de formes dans les espèces que j'ai observées, et je pense qu'il a eu parfaitement raison de séparer ces espèces en trois groupes, plutôt que de créer de nouveaux genres, dont on est d'ordinaire assez prodigue, et qui, dans bien des cas, ne sont d'aucune utilité réelle pour l'étude de l'entomologie.

Anacolus Menetriesi, Buq.

Niger; capite thoraceque rugoso-punctatis; elytris rufis, punctatis, macula magna apice atra; abdomine pedibusque minutissime punctatis.

Long. 13 millim., larg. 7 millim.

Pour la forme et la taille, cet insecte se rapproche entièrement de l'*A. lugubris*. La tête, le corselet, l'écusson, le dessous du corps et les pattes sont d'un noir brillant, les antennes seulement sont d'un noir mat. La tête, creusée en avant, est fortement ponctuée ainsi que le premier article des antennes ; à partir du second, les autres articles sont allongés, fortement dentés et sillonnés longitudinalement. Les palpes sont d'un brun noirâtre. Le corselet, un peu plus large que la tête, presque carré, moins long que large, convexe et légèrement rebordé, est couvert de points enfoncés qui sont moins rapprochés que sur la tête ; il a au milieu de chaque bord latéral une dent bien saillante et dirigée un peu en arrière. L'écusson est triangulaire, plus large que long, et ponctué très distinctement. Les élytres, d'un rouge vif, très fortement rugueuses dans toute leur longueur, ont à l'extrémité une large tache presque triangulaire et d'un noir mat. Les pattes et l'abdomen sont finement ponctués. Les tarses sont fauves en dessous.

Ce bel insecte faisait partie d'une collection rapportée du Brésil, en 1834, par M. Dreux.

Anacolus scapularis, Buq.

Testaceus; capite macula magna verticis, antennis thoraceque medio nigris; elytris rugoso-punctatis, utrinque bilineatis, macula oblonga atra; pedibus nigris, femoribus basi testaceis.

Long. 15 millim., larg. 8 millim.

Il est un peu plus grand que le précédent, et s'en distingue par la disposition des couleurs. Il est d'un fauve testacé. La tête est finement ponctuée, sa partie antérieure et les mandibules sont d'un rouge ferrugineux, à l'exception de l'extrémité et du bord interne de ces dernières, qui, de même que les palpes, sont d'un noir brunâtre. En dessus, la tête est recouverte par une large tache brunâtre, et sur le vertex on voit une impression arrondie et bien marquée. Le corselet est plus large que la tête; sa ponctuation moins serrée, et la dent qui se trouve sur le milieu de chaque bord latéral est peu saillante; il a en dessus une large tache longitudinale, d'un brun noir, qui se rétrécit un peu antérieurement, et qui atteint et la base et l'extrémité du corselet, sans toucher en rien aux bords latéraux. L'écusson est à peu près aussi large que long, d'un brun clair; il a dans le milieu une tache fauve, triangulaire, et une impression assez marquée; il est, de plus, couvert çà et là de points assez gros. Les élytres, de la couleur du corselet, de près du double plus larges, et couvertes d'une ponctuation serrée, au point de les faire paraître rugueuses, atteignent à peu près en longueur la moitié de l'abdomen; les angles huméraux sont arrondis, assez saillants, et sur le milieu de chaque élytre se trouvent deux lignes longitudinales peu élevées qui disparaissent vers l'extrémité; elles sont aussi

ornées d'une large tache d'un brun noirâtre, qui, à partir du quart environ de leur longueur, s'étend jusqu'à l'extrémité, qu'elle recouvre entièrement, tandis que, jusque-là, elle n'atteint ni la suture ni la bordure, et s'en éloigne même assez antérieurement. Le dessous du corps et la moitié antérieure des cuisses sont d'un jaune testacé; la partie inférieure de ces dernières, les jambes, les tarsi, ainsi qu'une tache ronde qui se trouve sur les côtés de la poitrine, sont noirs. Les antennes, de cette dernière couleur, sont, à partir du deuxième article, fortement pectinées et sillonnées longitudinalement.

Il a été aussi rapporté du Brésil par M. Dreux.

Anacolus pygmaeus, Buq.

Niger, subtus piceus; capite canaliculato; thorace, scutello elytris que rugoso-punctatis; pedibus quatuor primis pallide testaceis, alteris tarsisque piceis.

Long. 9 mill., larg. 4 millim.

Cet insecte est le plus petit que nous connaissions du genre. Il est d'un noir mat, entièrement et fortement ponctué. La tête, assez grande, a dans le milieu un sillon longitudinal bien marqué. Les palpes sont brunâtres. Le corselet, un peu plus large que long, presque carré, a sur les bords latéraux, aux deux tiers environ de sa longueur et près de l'extrémité, une dent peu saillante dirigée en arrière, et l'échancrure, qui vient immédiatement après, est peu profonde. L'écusson, plus long que large, arrondi au bout, est légèrement creusé et ponctué. Les élytres n'atteignent pas en longueur au delà du tiers de l'abdomen; elles sont un peu plus larges que le corselet. Les angles huméraux sont arrondis et à

peine saillants. Les antennes sont fortement dentées, et les articles, à partir du troisième, diminuent peu à peu de longueur. Les pattes antérieures et les intermédiaires sont d'un jaune pâle; les postérieures, noires, et tous les tarses brunâtres.

Il faisait également partie de la collection du Brésil que j'ai acquise de M. Dreux.